<u>Accord Hispano-Marocain sur le rapatriement des mineurs</u> Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-10-2007 20:08:50

La commission des Affaires étrangères au Congrès des députés espagnol (chambre basse du parlement) a adopté, jeudi, l'accord signé entre le Maroc et l'Espagne sur le rapatriement des mineurs non accompagnés se trouvant en situation irrégulière sur le territoire espagnol.

La commission des Affaires étrangères au Congrès des députés espagnol (chambre basse du parlement) a adopté, jeudi, l'accord signé entre le Maroc et l'Espagne sur le rapatriement des mineurs non accompagnés se trouvant en situation irrégulière sur le territoire espagnol.

L'accord vise à prévenir l'émigration illégale des mineurs marocains non accompagnés et assurer leur protection et leur rapatriement concerté.

L'accord devrait être adopté par les deux chambres du parlement avant sa mise en exécution.

L'Espagne a déjà signé des accords similaires avec le Sénégal et la Roumanie.

MAP